

Une forte majorité des membres du SCFP-2000 votent en faveur de l'entente de principe

À la Suite du dépouillement tenu ce matin, le Syndicat des employés de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 du SCFP-FTQ, est heureux d'annoncer que 96% des membres ont voté en faveur de l'entente de principe intervenue le 28 mai dernier avec Hydro-Québec.

Rappelons que sept assemblées générales, dont deux virtuelles, ont eu lieu du 10 au 19 juin, afin de permettre à un maximum de membres de prendre connaissance de l'entente et de poser leurs questions. Nos chiffres démontrent que 1379 membres ont ainsi exprimé leur droit de vote, soit 61% du nombre total de membres.

Le comité de négociation est très satisfait des résultats obtenus et considère avoir atteint les objectifs en lien avec les demandes formulées par les membres en début de négociation. Nous avons fait des gains monétaires considérables, mais avons également obtenu des avancées majeures en ce qui concerne, notamment, le cheminement de carrière au sein de notre accréditation, l'introduction d'un mécanisme d'arbitrage médical et de protections d'assurance comme l'orthodontie, qui sont des demandes syndicales de longue date. Ainsi que l'obtention plus rapide d'une cinquième et sixième semaines de vacances.

Nous sommes aussi satisfaits de ne pas avoir accusé de recul en ce qui concerne le régime de retraite et les avantages sociaux, alors que l'employeur avait des demandes importantes de coupures.

Merci à tous ceux et celles qui ont exercé leurs droits de vote et de vos interventions en assemblée. Nous vous souhaitons un bel été et profitez bien de la belle température à venir.

Votre comité de négociation